

LIVRET D'ACCUEIL



AFdPZ

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES PARCS ZOOLOGIQUES

P.1 MOT DE BIENVENUE

P.1 DESCRIPTIF DE L'AFdPZ

P.3 ADHÉSION

- Être membre de l'AFdPZ, c'est...
- Cotisation
- Espace membre
- Pack de bienvenue

P.4 NOS ENGAGEMENTS ET SERVICES

P.4 Promouvoir auprès de nos membres le Code d'Éthique de l'AFdPZ, ainsi que la stratégie de la Conservation et la charte de Bien-être animal de la WAZA

- Code d'éthique

P.5 Aider au respect de la Convention collective nationale parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public – IDCC 7017

P.5 Aider au respect de l'Arrêté Ministériel du 25 Mars 2004 (transposition de la directive 99/22/CE) notamment en ce qui concerne les trois missions des parcs : Conservation, Éducation et Recherche

- Conservation
 - Fonds de conservation
 - Faune sauvage saisie ou abandonnée
- Éducation
 - Charte pédagogique
 - Blog
 - Comité d'éducation de l'EAZA
- Recherche

P.7 Assurer la représentativité de la profession devant les autorités de tutelle, ainsi que devant les organisations nationales et internationales

- Autorités de tutelle
- Associations nationales et internationales

P.7 Œuvrer à valoriser les actions des membres

- Médias
- Grand public

P.8 Mettre en réseau, informer et aider les établissements zoologiques français

- Mettre en réseau et informer
 - Échanges de connaissances et expertise
 - Carte professionnelle AFdPZ

- Animaux disponibles et recherchés
- Demandes de stagiaires ou recherches d'employés
- Mailing list
- Bénéficiaire d'une assistance
 - Rapport de branche et de parité
 - Déclaration Écofolio - Citéo
 - Traductions en français
 - Gestion de crise

P.11 VOS ENGAGEMENTS

- Statuts, Règlement intérieur, code d'éthique de l'association et stratégies et chartes des organisations internationales
- Développement durable
- Panneau « membre de l'AFdPZ »
- Logo et site internet de l'AFdPZ
- Facebook, YouTube et blog Pédagogie
- Communication
 - Ne pas diffuser
 - Nous prévenir en amont de toute communication pouvant avoir un impact
 - Engager l'AFdPZ dans vos communications ?
 - Communiquer les données chiffrées
- Mobilisation
- Vie de l'association
- MIKO

P.12 LA VIE DE L'ASSOCIATION ET DE SES MEMBRES

- Assemblée générale
- Sponsors
- Autres événements
- Ouvrages et parutions
 - Bandes dessinées « Les Adieux du Rhinocéros » et « Le Zoo des animaux disparus »
 - Journal « La Licorne »
- PDF de supports pédagogiques
- Journée solidaire au profit de l'Association Petits Princes
- Coalition mondiale
- Implication volontaire de certains de nos membres

P.14 AUTRES INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

- Trouver vos parlementaires
- I-fap
- Argumentaires : avoir un discours commun

MOT DE BIENVENUE

« En tant que Président de l'AFdPZ et amoureux des animaux, je suis heureux d'avoir au sein de notre association autant de professionnels unis pour la conservation de la biodiversité. Avec un million d'espèces menacées d'extinction, nos établissements sont aujourd'hui des conservatoires d'espèces essentiels.

Un grand merci à toutes nos équipes qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de nos animaux, à tous nos partenaires de conservation in situ mobilisés dans des conditions parfois difficiles sur le terrain pour sauver les espèces, et aux sponsors de l'AFdPZ qui participent aussi au financement de ces actions. »

Rodolphe DELORD
Président de l'AFdPZ

DESRIPTIF DE L'AFdPZ

L'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) est une association de loi 1901 fondée en 1969 par Jean DELACOUR. C'est la plus ancienne association professionnelle de parcs zoologiques en France et une des plus anciennes à l'échelle européenne. Il s'agit également, avec la BIAZA (British and Irish Association of Zoos and Aquariums), de la première association nationale de zoos en Europe en nombre de membres.

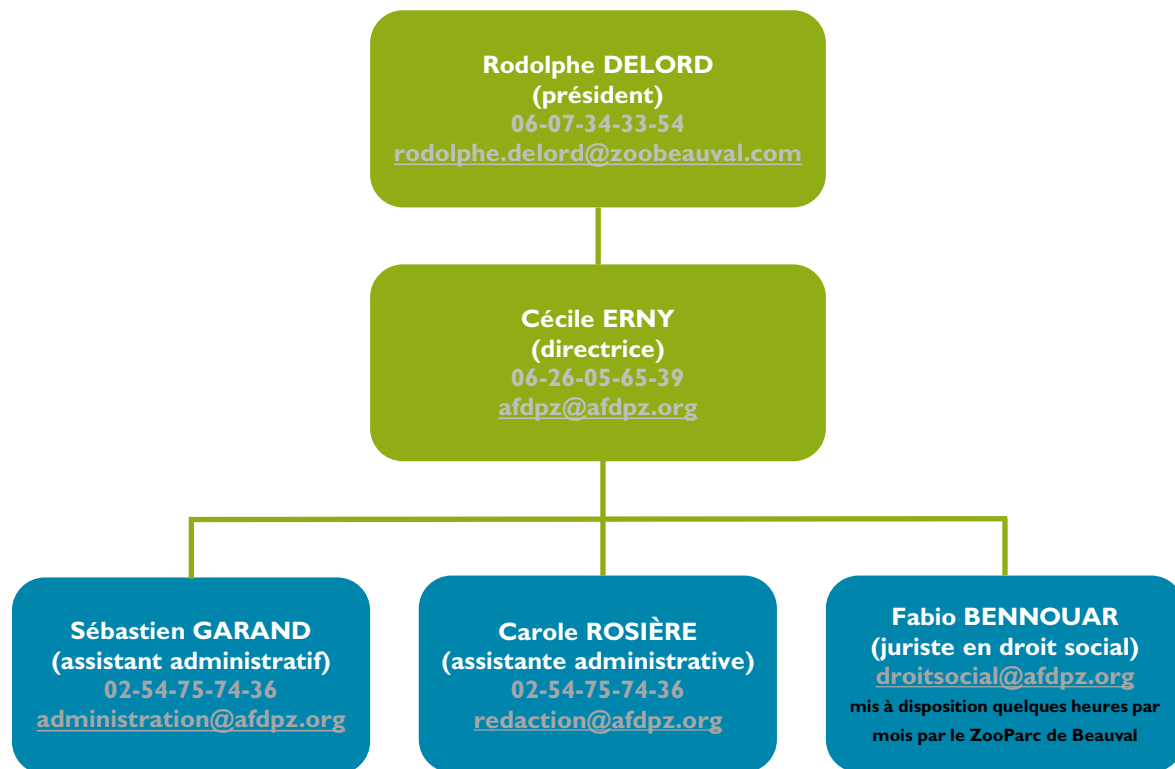
Elle a pour mission de mettre en réseau les parcs zoologiques français, experts de la faune sauvage, et d'assurer leur représentativité devant les autorités de tutelles ainsi que devant les organisations internationales. Notre association soutient l'engagement des parcs œuvrant pour le bien-être animal et remplissant leurs missions officielles de conservation de la biodiversité, d'éducation des citoyens et de recherche scientifique. L'AFdPZ gère aussi son propre fonds de conservation *in situ* et apporte également une assistance logistique pour le sauvetage d'animaux sauvages en perdition.

Le siège social est situé dans l'enceinte du ZooParc de Beauval.

AFdPZ

C/O ZooParc de Beauval

FR – 41110 Saint-Aignan



Les Commissions sont constituées de volontaires qui travaillent bénévolement sur des thématiques précises afin d'en faire bénéficier l'ensemble des membres.

À savoir : Si vous aussi vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter afdpsz@afdpsz.org.

Commission Conservation

Président : Sébastien LAURENT – Zoo de La Boissière du Doré

Commission Recherche

Président : Martin BOYE – Planète Sauvage

Commission Pédagogie

Présidente : Fanny BLAIS – Grand Parc du Puy du Fou

Conseil d'Administration

Président : Rodolphe DELORD – ZooParc de Beauval

Commission Bien-être animal

Président : Michel SAINT-JALME – MNHN/Ménagerie du Jardin des Plantes

Commission Sécurité

En attente d'un(e) président(e) : les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'AFdPZ afdpsz@afdpsz.org.

Commission Sociale

Présidentes : Sophie DELORD – ZooParc de Beauval et Christine PELLEGRINI – Réserve Africaine de Sigean

Commission Volerie

Président : Romuald DE ROMANS – Espace Rambouillet

Commission Aquarium

À créer : les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'AFdPZ afdpsz@afdpsz.org.





Commission Parcs Publics

En attente d'un(e) président(e) : les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'AFdPZ afdpsz@afdpsz.org.



ADHÉSION

Être membre de l'AFdPZ, c'est :






-  Intégrer une communauté dynamique et influente de zoos,
-  Faire partie du réseau des acteurs de la conservation,
-  Être représenté dans les instances et événements nationaux et internationaux,
-  Bénéficier d'expertise dans les domaines de la conservation, du bien-être animal, de la communication et de la pédagogie.

La **cotisation** annuelle est fonction du nombre d'entrées payantes réalisées au cours de l'année et est donc appelée à terme échu (l'AFdPZ vous contactera par mail en temps voulu).

À savoir : Il faut impérativement nous retourner le formulaire demandé lors de la prise de contact, celui-permettant de justifier de votre adhésion auprès du commissaire aux comptes.


L'**espace membre** de notre site internet <https://afdpz.org/login/> vous permet d'accéder à de nombreuses ressources :

À savoir : Le mot de passe permettant l'accès à l'espace membre de notre site internet est disponible sur demande à afdpz@afdpz.org.

-  pack de bienvenue,
-  réglementation,
-  modèles de fiche de poste,
-  modèles de grille d'évaluation du bien-être animal,
-  liste de fournisseurs,













À savoir :

 Nous vous précisons que l'AFdPZ ne connaît pas l'ensemble de ces entreprises, et que par conséquent cette liste n'a pas de valeur de recommandation.

 Nous vous invitons à nous contacter afdpz@afdpz.org si vous souhaitez la compléter.

 bibliographie/publications.

Un **pack de bienvenue** est disponible dans l'espace membre de notre site internet ([lien site internet à mettre](#)), vous y retrouvez de nombreux documents pouvant vous être utiles :

-  livret d'accueil,
-  règlement intérieur de l'AFdPZ,
-  statuts de l'AFdPZ,
-  plaquette de l'AFdPZ,
-  divers logos de l'AFdPZ,
-  code éthique de l'AFdPZ,
-  charte pédagogique de l'AFdPZ,
-  liste des programmes soutenus depuis 2013 par l'AFdPZ,
-  divers argumentaires,
-  notice de la carte AFdPZ,
-  cahier des charges : assemblée générale de l'AFdPZ,
-  listing des Animaux disponibles et recherchés.

NOS ENGAGEMENTS ET SERVICES

Promouvoir auprès de nos membres le **Code d'Éthique de l'AFdPZ**, ainsi que la stratégie de la Conservation et la charte de Bien-être animal de la WAZA

L'AFdPZ a publié en 2020 un nouveau **code d'éthique** à l'attention de ses membres afin de les aider à « *Agir dans l'intérêt de la conservation de la vie sauvage, de la biodiversité et du bien-être animal au travers de sa communication et de ses actions* ».

Des modèles de grilles d'évaluation du bien-être animal sont disponibles dans l'espace membre de notre site internet.

À savoir : Tout comme pour votre adhésion et en conformité avec les statuts de l'AFdPZ, des visites de suivi sont organisées auprès des institutions membres.

Aider au respect de la Convention collective nationale parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public – IDCC 7017

La Convention collective nationale parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public – IDCC 7017 ainsi que d'autres textes réglementaires et législatifs applicables aux parcs zoologiques sont consultables dans l'espace membre de notre site internet <https://afdpz.org/legislation/> ou sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr/>.



Aider au respect de l'Arrêté Ministériel du 25 Mars 2004 (transposition de la directive 99/22/CE) notamment en ce qui concerne les trois missions des parcs : Conservation, Éducation et Recherche

Conservation

En étant membre de l'AFdPZ, vous intégrez un réseau d'acteurs de la conservation, reconnu notamment par l'UICN, qui suit la stratégie mondiale de la conservation de la WAZA.

Depuis 2013, l'AFdPZ a créé un **fonds de conservation** afin de s'engager plus concrètement dans la conservation *in situ* mais aussi de mettre en relation ses membres avec des programmes de conservation (la liste des programmes soutenus depuis 2013 par l'AFdPZ est disponible dans votre pack de bienvenue).

À savoir :

-  L'AFdPZ n'est pas reconnue d'utilité publique les contributions au fonds de conservation ne sont donc pas déductibles des impôts.
-  Vous pouvez effectuer un don direct au fonds de conservation (non déductible des impôts mais qui peut passer en charges), un encart spécialement dédié à ceci se trouve sur le formulaire de cotisation que vous recevrez tous les ans.

En France, les parcs zoologiques et les refuges bénéficient des autorisations pour accueillir les spécimens vivants de **faune sauvage saisis ou abandonnés**. Participant à la lutte contre le trafic des espèces, les parcs zoologiques peuvent être contactés par le biais de l'AFdPZ afin de fournir un hébergement de qualité auprès d'experts de la faune sauvage à des animaux en perte/détresse, ou de collaborer en assurant un service d'expertise pour de l'identification.

Éducation

Le mot « éducation » est bien sûr entendu au sens large : il ne se limite pas au public scolaire et aux enfants, mais englobe bien toutes les possibilités d'apprentissage, d'expériences et d'activités à destination de toutes les classes d'âge et profils.

Afin de vous accompagner dans cette démarche de sensibilisation, la Commission Pédagogie de l'AFdPZ a rédigé une **charte pédagogique** qui a pour objectif de structurer le contenu et l'ensemble des activités pédagogiques au sein des Parcs Zoologiques en y définissant des standards qui suivent ceux établis par l'EAZA concernant l'éducation à la conservation.





Un **blog** <https://afdmpz-pedagogie.blogspot.com/> est mis à la disposition des établissements membres et à leur personnel en charge de l'éducation en vue de partage de connaissances, d'expériences et d'idées entre zoos de différentes régions.

La Commission est aussi en lien étroit avec le **Comité éducation de l'EAZA**.

Recherche

L'expertise et le savoir-faire de nos membres contribuent toujours plus au développement des connaissances scientifiques sur et au service de la faune sauvage. Des institutions telles que l'IFREMER, l'INRAE, le CNRS et les Universités voient, dans nos établissements, des lieux adaptés pour trouver réponse aux questions posées dans de nombreux domaines de la recherche. Dans ce contexte, le Comité Recherche de l'AFdPZ est présent pour accompagner les membres dans ces démarches.

Des thèses ont/ont été réalisées en collaboration avec l'AFdPZ sur diverses thématiques.







-  2013-2016 : Simon Potier – Écologie sensorielle des rapaces : Vision et Olfaction. Université de Montpellier – CEFE/CNRS. Sous la direction de Francesco Bonadonna et Olivier Duriez
-  2020-2023 : Constance Blary – Perception visuelle des éoliennes par les oiseaux. Université de Montpellier – CEFE/CNRS. Sous la direction de Francesco Bonadonna, Olivier Duriez et Simon Potier
-  Depuis 2020 : Mathilde Bermond (étudiante ONIRIS à Nantes) réalise une thèse vétérinaire co-encadrée par le Dr. Brice Lefaux du Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse. Celle-ci traite des actions de conservation des parcs de l'AFdPZ. Le travail porte sur le rôle (direct et indirect) des parcs français dans la conservation (*in et ex situ*) : état des lieux et propositions.
-  Depuis 2020 : Mathilde Cohidon-Ramage (doctorante en géographie, chargée de Recherche attachée à la Conservation) travaille, avec le soutien du BioParc de Doué-la-Fontaine, sur un sujet de recherche de thèse de doctorat : « *Les parcs zoologiques, entités touristiques pertinentes et déterminantes dans la préservation de la biodiversité ? Enjeux planétaires et impacts dans l'opinion publique.* »

À savoir : Vous pouvez être sollicités par l'AFdPZ pour répondre à des enquêtes. Nous vous invitons à la plus grande mobilisation concernant ces demandes.

Assurer la représentativité de la profession devant les autorités de tutelle, ainsi que devant les organisations nationales et internationales

L'AFdPZ, en lien avec les plus hautes autorités, est le porte-parole des parcs zoologiques auprès des **autorités de tutelle**. Elle assure leur représentativité et transmet également leurs convictions/engagements au sein des Ministères, comme celui de la Transition écologique, celui du Tourisme ou encore au sein de l'Assemblée nationale, du Sénat, de la Commission et du Parlement européens. Elle interagit également avec la CITES ou l'OFB afin d'aller dans le sens de la préservation des espèces et de leur bien-être.

L'AFdPZ est membre de diverses **associations nationales et internationales** afin d'assurer la représentativité des parcs zoologiques français et en tant que porte-parole :

-  l'EAZA (European Association of Zoos and Aquaria),
Cécile Erny est, en plus, membre du Communication Committee du National Association Committee au sein de cette structure.
-  la WAZA (World Association of Zoos and Aquariums),
-  Species 360 (International Species Information System),
-  l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature),
Cécile Erny a été élue au sein du bureau du Comité français de l'UICN.
-  l'AMCSTI (Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle),
-  Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB).

L'AFdPZ collabore également activement avec l'AFVPZ (Association Francophone des Vétérinaires de Parc Zoologique), l'UCA (Union des Conservateurs d'Aquariums) et le SNELAC (Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels).

Enfin, l'AFdPZ assure la représentativité des parcs zoologiques en étant présente à différentes conférences en lien avec la préservation de la biodiversité.

Œuvrer à valoriser les actions des membres









Nous travaillons avec les **médias** pour tout sujet relatif à la faune sauvage et l'engagement des zoos modernes en faveur de la conservation de la biodiversité, l'éducation des citoyens et la recherche scientifique.

Nous pouvons mettre en relation les médias avec des spécialistes d'une espèce et du bien-être animal, des experts œuvrant contre le trafic des espèces, pour la conservation des espèces menacées, des chercheurs issus de nos membres et partenaires...

Sur notre site internet un espace leur est entièrement dédié <https://afdpsz.org/espace-presse/> avec l'accès à différentes ressources et photos. De nombreuses demandes d'interview, d'articles, ou de supports, sont transmises par l'AFdPZ à nos différents membres.

La visibilité de l'association et de ses membres est relayée par un grand nombre de communiqués de presse et d'articles sur différents supports, également consultables sur notre site internet <https://afdpsz.org/espace-presse/>.

Afin de rendre accessible et de valoriser l'engagement des parcs zoologiques auprès du **grand public**, l'AFdPZ est présente sur différents réseaux de communication :

-  Un site internet <https://afdpsz.org/> permet de découvrir les missions de l'AFdPZ et de ses membres, de donner accès à différentes ressources et donc de renforcer la communication en faveur de la profession.
-  Une page Facebook <https://www.facebook.com/AFdPZ> diffuse des informations sur le monde animal, le monde des zoos et la préservation de la biodiversité.
-  Une chaîne YouTube <https://www.youtube.com/channel/UCsamnybj0pxGvdSrHEJS8tA> retranscrit des vidéos issues des programmes de conservation soutenus par le fonds de conservation et les membres de l'AFdPZ.
-  Le grand nombre de parutions dans les médias permet de faire connaître la profession et ses enjeux.
-  L'AFdPZ a collaboré avec les éditions Glénat et Bamboo sur la parution de divers ouvrages.
-  Elle rédige également le journal de l'AFdPZ « La Licorne » accessible au grand public sur notre site internet <https://afdpsz.org/publications-et-ressources/>.
-  L'AFdPZ est à l'origine d'un sondage réalisé en 2020 par l'Institut d'Études Opinion et Marketing en France et à l'International (IFOP) sur la perception des parcs zoologiques par les français.
-  Enfin, nous sommes présents sur de grands événements en faveur de la biodiversité comme le Congrès Mondial de la Nature de l'IUCN permettant de mettre en avant et de mieux faire connaître les actions et les engagements des zoos.



Mettre en réseau, informer et aider les établissements zoologiques français

Mettre en réseau et informer

En intégrant l'AFdPZ, vous rejoignez une ONG permettant une coopération et un **échange de connaissances** renforcés entre ses membres afin de toujours améliorer les pratiques. Ainsi, chaque institution membre peut bénéficier de l'**expertise** de confrères faisant partie d'une fédération reconnue et influente de professionnels experts en faune sauvage. Les membres de l'AFdPZ collaborent à plus de 150 publications scientifiques par an.

Afin de favoriser davantage ces échanges de connaissances, la **carte professionnelle AFdPZ** est fournie à tous les employés en CDI des institutions membres.

Les conditions d'utilisation sont les mêmes pour tous :

-  La carte est destinée uniquement aux salariés en CDI tous secteurs du parc zoologique membre.
-  L'entrée est gratuite pour le porteur de la carte et son conjoint.

Certains parcs accordent également la gratuité aux enfants mais cela reste à la discrétion de chaque établissement.

À savoir : Ces cartes sont remises, sur demande à administration@afd pz.org, uniquement aux directeurs d'établissements membres de l'AFdPZ et ceux-ci se chargent de les distribuer à leurs effectifs une fois remplies et complétées (photo d'identité et vignette dont la couleur correspond à l'année en cours).

Nous vous diffusons le listing des **animaux disponibles et recherchés** par tous les membres de l'association afin de favoriser les échanges entre les institutions.

À savoir : L'AFdPZ fait un appel deux fois par an à ses membres avec un formulaire à remplir, sans le modifier, et à retourner au format Excel uniquement, afin de faire connaître vos besoins.

Chaque année plusieurs centaines d'élèves sont formés au sein des zoos (soigneurs, universitaires, et vétérinaires principalement). Nous transmettons sur nos réseaux sociaux (site internet <https://afd pz.org/emplois-stages/> et page Facebook <https://www.facebook.com/AFdPZ>) vos **demandes de stagiaires ou recherches d'employés**.

À savoir : Nous diffusons vos demandes, à envoyer à administration@afd pz.org, mais les candidats doivent passer directement par le zoo concerné et non pas par l'AFdPZ pour avancer dans leurs démarches.

Via notre **mailing list**, vous êtes informés dans les plus brefs délais d'événements/décisions concernant le monde des zoos grâce à nos contacts auprès des autorités de tutelle et des organisations nationales et internationales.

À savoir : Nous sommes obligés de restreindre à deux adresses mails maximum par parc notre liste de diffusion sinon nos envois sont bloqués par le serveur en tant que SPAM, ne disposant pas d'une plateforme payante. Ainsi, nous laissons le soin à la direction de chaque établissement de transmettre les e-mails aux différents interlocuteurs concernés en fonction des sujets. De plus, cela permet de mieux maîtriser le suivi de la confidentialité des informations.

Bénéficiaire d'une assistance

Faire partie de l'AFdPZ, c'est aussi bénéficier d'une assistance pour certaines modalités administratives et financières.

Chaque année, l'AFdPZ réalise les synthèses, rédactions et envois des **rapports de branche et de parité** aux membres en début d'année, puis les présente aux organisations syndicales de salariés.

À savoir : L'AFdPZ vous enverra un document à compléter et à nous retourner.

Elle réalise également chaque année la **déclaration à Écofolio - Citéo** des tonnages de papiers mis sur le marché par les membres « petits émetteurs de papier » (ayant émis entre 5 et 25 tonnes à l'année) qui le souhaitent.

À savoir : L'AFdPZ vous enverra un document à compléter et à nous retourner à **administration@afdpsz.org** impérativement avant la date limite.

Afin de faciliter la transmission de connaissances, l'AFdPZ **traduit en français** certains documents nécessitant d'être connus par les zoos membres et issus d'organisations anglophones concernant les animaux comme la WAZA, l'EAZA...

L'AFdPZ accompagne en temps réel les parcs dans la **gestion de crise**, type « coronavirus » ou liée à la communication. Elle est dorénavant accompagnée par l'agence **BCW** (<https://bcw-global.com/>) pour la gestion de crise ou pré-crise de communication.

Procédure pour bénéficier de l'expertise de BCW :

Appel de la direction de l'AFdPZ qui déclenche l'astreinte auprès de BCW, ensuite le parc est mis en contact avec BCW pour le sujet ayant fait l'objet de l'appel initial (chaque sujet différent doit préalablement passer par l'AFdPZ pour solliciter BCW dans le cadre de ce forfait). **Chaque crise/pré-crise/sujet susceptible d'entraîner une communication sensible pour la profession pourra leur être soumis afin de disposer d'un accompagnement et de conseils.**

Pour chaque sujet (quelque soit le nombre de sujets dans l'année), 1h de prise de connaissance du dossier, d'évaluation de la situation et de conseils est comprise dans le forfait ainsi que, si nécessaire, la rédaction d'un message d'attente. Si la situation nécessite un accompagnement plus long celui-ci est ensuite facturé à l'heure par BCW à l'établissement qui sollicite le service (AFdPZ ou membre de l'AFdPZ).

À savoir :



En dehors du forfait, les honoraires des consultants mobilisés sont calculées au temps passé.



Il est important de nous tenir informés le plus en amont possible de tout sujet/action/communication susceptible d'impacter la profession, d'entraîner une polémique ou une forte réaction dans les médias et réseaux sociaux, afin d'anticiper une éventuelle crise et de coordonner la communication.



VOS ENGAGEMENTS

En devenant membre de l'AFdPZ, vous vous engagez à respecter les statuts, le règlement intérieur et le code d'éthique de l'association. Vous devez respecter des standards de haut niveau garantissant le bien-être des animaux dont vous avez la responsabilité. Forts de votre expertise, devenez des leaders, des porte-paroles et des conseillers faisant autorité dans le domaine du bien-être animal. Nous vous invitons aussi à suivre les stratégies et chartes des organisations internationales EAZA et WAZA ainsi que celle de notre association mais aussi à faire preuve de solidarité et de respect au sein de notre communauté. C'est ensemble que nous pouvons faire de grandes choses !





Les zoos cumulent plusieurs milliers d'hectares d'espaces verts gérés durablement. Nous sommes fiers de l'engagement de nos membres dans le développement durable. Il est donc important dans la politique de développement de vos structures de prendre en compte la réduction de l'empreinte environnementale.

Lors de votre première assemblée générale, nous vous fournirons un panneau « membre de l'AFdPZ », merci de l'installer à l'entrée de votre parc.

Merci également de faire figurer sur vos dépliants et sur votre site internet notre logo ainsi que de créer sur ce dernier un lien pour faire un renvoi sur notre site internet <https://afd pz.org/>.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook <https://www.facebook.com/AFdPZ/>, sur notre chaîne YouTube <https://www.youtube.com/channel/UCsamnybJ0pxGvdSrHEJS8tA> ainsi que sur le blog de la Commission Pédagogie <https://afd pz-pedagogie.blogspot.com/>.

La communication est un point important au sein de l'AFdPZ.

-  Nous vous transmettons de nombreuses informations par le biais de la mailing list. Sauf demande expresse, il est primordial de ne pas diffuser ces informations en dehors des personnes de vos structures ayant besoin de ces données. Ceci est valable aussi bien pour les informations gouvernementales que pour la liste des animaux disponibles et recherchés par exemple.
-  Merci de nous prévenir en amont de toute communication pouvant avoir un impact sur notre structure ainsi que nos membres.
-  Nous vous demandons de nous contacter avant d'envisager d'engager l'AFdPZ dans vos communications.
-  Nous vous invitons à nous communiquer vos données chiffrées (exemple : étude d'impact économique au niveau régional) pouvant être utiles à notre association afin d'avoir la meilleure communication externe possible pour promouvoir les actions des parcs zoologiques.



L'AFdPZ est régulièrement contactée par les médias afin d'être mis en relation avec des spécialistes d'une espèce et du bien-être animal, des experts contre le trafic des espèces, pour la conservation des espèces menacées, des chercheurs issus de nos membres et partenaires... Afin d'assurer la mise en valeur des parcs zoologiques et de leurs actions, nous sommes également amenés à vous faire parvenir divers questionnaires. Nous vous invitons à la plus grande **mobilisation** concernant toutes ces demandes.

Merci de participer et de vous mobiliser pour la **vie de l'association**.

Pour les glaces, l'AFdPZ a depuis de nombreuses années un partenariat avec **MIKO** du groupe **UNILEVER**, aussi nous vous remercions de faire appel préférentiellement à eux pour vos points de restauration.

LA VIE DE L'ASSOCIATION ET DE SES MEMBRES

Chaque année une **assemblée générale** est organisée au sein d'un de nos parcs membres. Il s'agit d'un événement important pour la profession.


À savoir : Si vous souhaitez accueillir la prochaine assemblée générale, merci de nous contacter à afd pz@afd pz.org et de respecter le cahier des charges en vigueur fourni pour l'occasion.

Des **sponsors** sont présents lors de cette assemblée générale. Ils permettent d'abonder au fonds de conservation de l'AFdPZ.

D'autres événements peuvent être organisés par l'AFdPZ comme des journées de lancement d'ouvrage ou des colloques/workshops. Nous pouvons aussi vous proposer la mise en place d'événements communs permettant la fédération des parcs autour d'un même projet, d'une même thématique.


À savoir : Afin d'agir tous ensemble avec les mêmes objectifs, merci de vous mobiliser, d'assister ou de prendre part à ces événements.

Afin de rendre accessible à tout public nos actions et celles de nos membres, nous nous investissons dans la création de certains **ouvrages et parutions**.

-  Ainsi, nous avons, par exemple, participé à l'élaboration d'une **bande dessinée « Les Adieux du Rhinocéros »** (Éd. Glénat). La vente de cet ouvrage au sein de vos structures permet la diffusion d'un message de sensibilisation à la lutte contre le trafic d'espèces et montre notre engagement en faveur de la conservation, l'éducation et la recherche.

À savoir : Un pourcentage des ventes est directement reversé à l'ONG Save the Rhino International, nous ne pouvons que vous recommander de prendre part à la distribution de ce produit dans vos boutiques.

Retrouvez aussi une mise en valeur des missions des zoos dans les tomes 1 et 2 de l'album **« Le Zoo des animaux disparus »** (Éd. Bamboo).

-  Nous éditons au cours de l'année un (ou plusieurs) **journal « La Licorne »** permettant de mettre en avant l'actualité de notre association, celle de nos membres ainsi que vos exemples d'engagement dans la pédagogie, la conservation, la recherche et les avancées en termes de bien-être animal.

À savoir : Nous faisons donc appel à vous afin d'alimenter cette source de diffusion d'information concernant les parcs zoologiques. N'hésitez pas à nous faire parvenir des propositions de sujets d'articles afd pz@afd pz.org.

Afin de vous aider dans la sensibilisation de votre public, l'AFdPZ peut être amenée à vous diffuser des **PDF de supports pédagogiques**.

À savoir : L'impression sur le support de votre choix reste à votre charge.

Chaque année, des membres volontaires de l'AFdPZ participent à une **Journée solidaire au profit de l'Association Petits Princes** avec 50 centimes reversés en faveur des enfants malades pour chaque entrée enregistrée. Nous vous invitons à prendre part à cette opération.

Nous invitons tous nos membres à rejoindre la **Coalition mondiale « Unis pour la Biodiversité »** afin de renforcer notre mobilisation dans la sensibilisation du public à la crise de la nature.

Certaines mises en œuvre ne seraient pas possibles sans l'**implication volontaire de certains de nos membres** qui nous aident sur du graphisme, des traductions, de la rédaction... un grand merci à eux.

À savoir : Si vous aussi vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter afd pz@afd pz.org.

AUTRES INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

Pour **trouver vos parlementaires**, vous pouvez consulter les sites suivants :


 <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/vos-deputes>,

 <https://www.senat.fr/elus.html>.

Les animaux des espèces protégées « faune française » à l'article L.411-1 du code de l'environnement et/ou celles inscrites aux annexes A, B, C et D du règlement CE n°338/97, dit « règlement CITES », doivent être enregistrés dans le fichier **i-fap** <https://www.i-fap.fr/carousel>.

Afin d'**avoir un discours commun** et agir d'une même voix, plusieurs **argumentaires** rédigés par l'AFdPZ sont disponibles dans votre pack de bienvenue :

 argumentaire « Zoos et spectacles »,

 argumentaire « Delphinariums »,

 argumentaire « Pourquoi les animaux saisis ne peuvent être remis dans la nature ? ».

Cette liste sera développée au cours du temps.

**MERCI POUR VOTRE COHÉSION
NÉCESSAIRE À LA DÉFENSE DE LA
PROFESSION, ET POUR VOTRE
SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE LA
BIODIVERSITÉ !**



AFdPZ

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES PARCS ZOOLOGIQUES

